

Les archives de Michel Debré (Archives d'histoire contemporaine du Centre d'histoire de Sciences Po)

Jérôme Perrier

La constitution du fonds

En 1989, un an après avoir mis un terme à sa longue carrière parlementaire commencée quatre décennies plus tôt, Michel Debré décide de confier ses archives personnelles à la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP). Cette décision, prise en accord avec René Rémond, alors président de la FNSP, va faire l'objet quatre ans plus tard d'une convention en bonne et due forme, signée le 26 février 1993 entre l'établissement de la rue Saint-Guillaume et l'ancien premier Premier ministre du général de Gaulle. Lesdites archives constituent, à bien des égards, un fonds tout à fait exceptionnel. Conservé actuellement au Centre d'histoire de Sciences Po, situé au 56 de la rue Jacob, le fonds Michel Debré est appelé à être transféré aux Archives nationales prochainement (comme le prévoyait du reste la convention signée vingt ans plus tôt). En vertu de la loi du 15 juillet 2008, la quasi-totalité du fonds est désormais librement accessible aux étudiants et aux chercheurs. Pour les guider, ceux-ci disposent d'un inventaire élaboré¹ au fil des années par les soins notamment d'Anne Simonin et de Dominique Parcollet, responsable des archives du Centre d'histoire de Sciences Po – même si, selon les sous-fonds, ces inventaires sont plus ou moins détaillés et plus ou moins aboutis.

Avant d'examiner de plus près le contenu de ces archives, il convient toutefois de souligner l'existence – parmi d'autres – de deux autres fonds publics² qui contiennent des sources complémentaires relatives à l'action de l'ancien Premier ministre du général de Gaulle. Le premier est celui des archives départementales d'Indre-et-Loire, coté 168 J. Constitué pour l'essentiel de dossiers préparatoires à la rédaction du premier tome de ses mémoires (paru en 1984), il est pour tout dire assez fragmentaire et éclaté³. L'autre fonds, beaucoup plus conséquent, est celui des archives départementales du Maine-et-Loire. Consacré à son passage à Angers

¹ Pour consulter la présentation détaillée du fonds : <http://chsp.sciences-po.fr/en/fond-archiv/debre-michel>.

² Il existe d'ores et déjà aux Archives nationales un maigre fonds Michel Debré (coté 98 AJ), mais celui-ci ne contient que quelques notes et quelques correspondances originales entre le général de Gaulle et Michel Debré (dont les copies figurent toutes dans le fonds initialement confié à la FNSP).

³ Son inventaire numérique détaillé est accessible à l'adresse internet suivante : <http://archives.cg37.fr/UploadFile/GED/SerieJ/1342427505.pdf>

comme commissaire régional de la République entre août 1944 et mars 1945, il reflète par sa richesse l'activité de celui qui fut perçu à la Libération comme une sorte de "proconsul", se faisant – dans un contexte il est vrai à tous égards exceptionnel – une très haute idée de sa fonction, et en déduisant une pratique du pouvoir extraordinairement interventionniste⁴.

Très différent est le fonds Michel Debré confié en 1993 à la FNSP, tant ce dernier paraît exceptionnel par sa diversité et sa richesse – aussi bien quantitative que qualitative. Avec plus de 900 cartons, qui représentent environ 120 mètres linéaires et qui contiennent une masse de documents allant des années 1930 à 1993, il constitue l'un des plus importants fonds privés d'archives politiques constitué en France. Cette importance quantitative va de pair avec une impressionnante diversité documentaire. De la longue et importante carrière politique de Michel Debré, tout a en effet été conservé ou presque : notes adressées aux collaborateurs, correspondance, manuscrits, tapuscrits et brouillons, jeux d'épreuves annotés, mais aussi agendas personnels, plans de tables, menus et invitations, sans oublier les innombrables dossiers de travail constitués par l'ancien Premier ministre au fil de sa longue carrière parlementaire et gouvernementale.

Une telle richesse pose bien évidemment la question – épineuse ou délicate, comme l'on voudra – de la nature exacte d'un tel fonds : archives publiques ? archives privées ? archives personnelles ? Les archives de Michel Debré sont à l'évidence tout cela à la fois, tant s'y entremêlent inextricablement documents officiels, notes et correspondances entre les plus hauts responsables de l'État et documentation personnelle de toute nature⁵. Qu'un tel mélange des genres puisse poser des questions sur une délimitation de toute façon difficile dès lors que l'on a affaire à un responsable politique de tout premier plan n'enlève rien au fait que pour l'historien un enchevêtrement aussi poussé est une opportunité en ce qu'elle donne directement accès à des sources traditionnellement éclatées entre différents fonds, aux statuts divers et variés.

Une plongée dans cet océan archivistique permet en effet au chercheur d'accéder immédiatement au cœur de la prise de décision aux échelons politiques les plus élevés (Maignon, ministère des Finances, ministère des Affaires étrangères, ministère de la Défense). Elle donne aussi un accès privilégié aux arcanes de la vie politique française du XX^e siècle, que ce soit sur le plan local (Michel Debré fut

⁴ Les nombreux articles relatifs à l'action de Michel Debré à la tête du commissariat de la République d'Angers figurent en annexe de ma thèse disponible à la bibliothèque et au Centre d'histoire de Sciences Po (elle sera par ailleurs publiée par les soins de la Fondation Varenne d'ici la fin de l'année 2013). Un très long chapitre y est consacré à l'action de Michel Debré comme commissaire régional de la République à Angers. On peut aussi se reporter aux travaux de Marc Bergère, *Une société en épuration. Épuration vécue et perçue en Maine-et-Loire de la Libération au début des années 1950*, Rennes, PUR, 2003.

⁵ Comme tout fonds d'archives, celui de Michel Debré contient aussi un certain nombre de cartons qui pourront paraître frustrants au chercheur dans la mesure où ils contiennent pour l'essentiel de la documentation, d'intérêt très inégal. Toutefois - mais n'est-ce pas là ce qui fait le sel des recherches en archives ? – au détour d'un carton en apparence sans grand intérêt, il est toujours possible de tomber sur une pépite inattendue (certains inventaires étant encore, comme nous l'avons déjà dit, incomplets voire assez sommaires).

Jérôme Perrier, « Les archives de Michel Debré (Archives d'histoire contemporaine du Centre d'histoire de Sciences Po) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 21, septembre-décembre 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

sénateur et conseiller général d'Indre-et-Loire, député de La Réunion et maire d'Amboise) ou sur le plan national (Michel Debré a notamment entretenu une importante correspondance avec les plus grands acteurs politiques de la IV^e et de la V^e Républiques).

Description du fonds

Les archives Debré sont divisées en dix sous-fonds, d'importance inégale. Le premier (coté 1DE) concerne la période 1930-1958. Il comporte une conséquente documentation relative à l'action parlementaire de Michel Debré entre 1948 et 1958 (le sénateur d'Indre-et-Loire eut alors un rôle très actif dans quelques-uns des grands combats politiques de l'époque – que l'on songe notamment aux questions coloniales, européennes ou institutionnelles)⁶. Deux sous-fonds, cotés 1DE500 et 1DE300 et consacrés respectivement à l'Europe⁷ et à la rédaction de la Constitution de 1958, soulignent l'importance de son action dans ces deux domaines spécifiques⁸. Le sous-fonds 1DE permet également de suivre l'action du jeune haut fonctionnaire à la fin des années 1930, que ce soit au sein de plusieurs administrations consultatives peuplées de membres du Conseil d'État ou encore à l'intérieur du cabinet de Paul Reynaud, Rue de Rivoli, durant les cruciales années 1938-1939. De nombreuses notes personnelles (esquisses d'ouvrages non publiés notamment) permettent aussi de suivre au plus près l'évolution de ses réflexions personnelles durant la guerre et de reconstituer (en partie du moins) son action durant les années de l'Occupation⁹. Cette première partie du fonds Michel Debré a fait l'objet d'une exploitation systématique puisqu'elle constitue une partie essentielle des sources ayant permis la rédaction d'une thèse de doctorat que j'ai soutenue en novembre 2012 à l'IEP de Paris sous le titre : *Entre administration et politique : Michel Debré (1912-1948). Du service de l'État à l'entrée au forum*.

Le sous-fonds 2DE, relatif au passage de Michel Debré à l'Hôtel de Matignon, est certainement l'un des plus féconds. La documentation qu'il contient est en effet impressionnante, tant par sa quantité que par sa qualité. Ainsi, la correspondance de Michel Debré avec le général de Gaulle et avec l'ensemble de ses ministres, les

⁶ Il convient de signaler à ce propos que le Centre d'histoire de Sciences Po conserve aussi divers travaux (non publiés) d'Odile Rudelle sur Michel Debré, notamment le manuscrit d'un livre d'entretien réalisé en 1981 (*Trois Républiques pour une Mémoire*, conservé sous la cote OR4 et consultable aux Archives d'histoire contemporaine : <http://chsp.sciences-po.fr/fond-archive/temoignages-sur-la-guerre-dalgerie-recueillis-par-odile-rudelle>) et un recueil de ses discours parlementaires des années 1948-1958 (Odile Rudelle, *Michel Debré, sénateur d'opposition 1948-1958*, 1972).

⁷ Michel Debré fut notamment un acteur essentiel de la « querelle de la CED » qui a littéralement empoisonné la vie politique française durant les années 1952-1954. Sa « croisade » anti-CED fut d'ailleurs un tournant dans sa carrière, lui permettant de devenir alors une figure politique nationale. Voir à ce sujet Jérôme Perrier, *Michel Debré*, Paris, Ellipses, 2008, p. 139-156.

⁸ Voir à ce propos le colloque « Michel Debré et l'Europe » tenu au Sénat le 5 avril 2001 et publié en 2002 par l'Association des amis de Michel Debré, ainsi que *Michel Debré et la Constitution de la V^e République*, Association des amis de Michel Debré, 1999.

⁹ Le fonds 1DE a été l'une des sources principales d'une thèse de doctorat soutenue en novembre 2012 à l'IEP de Paris (sous la direction de Marc Lazar) : Jérôme Perrier, *Entre administration et politique : Michel Debré (1912-1948). Du service de l'État à l'entrée au forum*, 2 vol., 1349 p.

nombreuses notes (aux et des) collaborateurs membres du cabinet de Matignon, les comptes rendus d'entretiens avec quelques-unes des plus grandes figures politiques de l'époque (Adenauer, Khrouchtchev, ou Kennedy, pour ne citer que les dirigeants étrangers de premier plan), les agendas personnels de Michel Debré, parmi beaucoup d'autres archives précieuses, permettent de suivre au plus près les grandes questions politiques du début de la V^e République : guerre d'Algérie (le sous-fonds contient notamment des documents de première main sur les entretiens de Médéa et de Melun, sur le putsch des généraux d'avril 1961, ou encore sur les négociations ayant conduit aux accords d'Évian) ; mise en place d'une force de dissuasion nucléaire ; affaires étrangères (Michel Debré s'est toujours intéressé de près aux questions diplomatiques et militaires) ; question scolaire (genèse de la « loi Debré » du 31 décembre 1959), etc.

Après une courte « traversée du désert » entre 1962 et 1966 (qui fait l'objet du sous-fonds 3DE), Michel Debré devient ministre de l'Économie et des Finances de janvier 1966 à juin 1968. L'importance de son action à la tête de la toute-puissante Rue de Rivoli est reflétée par la richesse du sous-fonds 4DE, qui compte 72 cartons, soit environ 11 mètres linéaires. Chargé de mettre en œuvre une politique de relance économique, celui qui est alors considéré comme une sorte de « vice-Premier ministre » a, comme à son habitude, mené une action multiforme. Il a notamment donné la priorité aux investissements et à la recherche, tout en encourageant les mesures en faveur de la formation et de la promotion professionnelles (l'une de ses préoccupations constantes dans les différentes fonctions qu'il a exercées). Il a aussi modernisé le secteur des banques et des assurances, tout en étant à l'origine de la création d'organismes comme la Commission des opérations de bourses (COB).

Le court passage de Michel Debré au ministère des Affaires étrangères entre juin 1968 et juin 1969 fait l'objet du sous-fonds 5DE, qui dispose par ailleurs d'un inventaire extrêmement détaillé¹⁰. La correspondance avec le général de Gaulle ; la transcription d'entretiens entre ce dernier et d'importants dirigeants étrangers (Nixon et Kiesinger notamment) ; des documents relatifs à ses propres voyages en tant que ministre des Affaires étrangères (il a alors effectué une visite dans une dizaine de pays étrangers) ; et nombre d'autres archives permettent d'éclairer une période courte mais riche en événements importants (que l'on songe en particulier à la répression du printemps de Prague ou aux affaires européennes marquées par la question de la candidature de la Grande-Bretagne à l'entrée dans la CEE – qui provoqua notamment la fameuse « affaire Soames »).

Le sous-fonds 6DE, consacré au passage de Michel Debré au ministère de la Défense entre 1969 et 1973, a été jusqu'à présent peu exploité, alors même qu'il contient une documentation d'un très grand intérêt. Les notes du cabinet de la Rue Saint-Dominique, comme la correspondance du ministre avec le chef de l'État et le chef du gouvernement (mais aussi avec l'ensemble de ses collègues) ; les comptes rendus des conseils interministériels ou des comités de chef d'état-major ; la documentation relative aux interventions publiques de Michel Debré ou à ses auditions devant les

¹⁰ La nature et la précision des inventaires varient en effet selon les sous-fonds, celui du 1DE étant à ce jour le moins abouti (à l'exception de la partie consacrée à l'Europe et à la Constitution de 1958).

Jérôme Perrier, « Les archives de Michel Debré (Archives d'histoire contemporaine du Centre d'histoire de Sciences Po) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 21, septembre-décembre 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

commissions de l'Assemblée nationale et du Sénat, permettent, parmi bien d'autres documents, de reconstituer l'action sous tous azimuts du ministre d'État (loi de programmation militaire ; statut général de la fonction militaire ; premier livre blanc sur la Défense nationale ; réforme du service militaire, etc.) et de quelques épisodes bien connus (que l'on pense notamment à « l'affaire des vedettes de Cherbourg » ou à celle de l'extension du camp du Larzac).

Les trois derniers sous-fonds permettent de suivre l'action de Michel Debré comme maire d'Amboise (8DE) et comme député de La Réunion (9DE), sans oublier un complément à sa correspondance¹¹ (10DE), ainsi que de nombreux dossiers de presse.

Les usages historiques du fonds

Le fonds Michel Debré a déjà été à l'origine de diverses publications spécifiquement consacrées à l'action du premier Premier ministre du général de Gaulle, ainsi que de recherches portant sur des questions transversales diverses. La partie qui à ce jour a été la plus abondamment explorée concerne à l'évidence la centaine de cartons qui constitue le sous-fonds 2DE. Les 14, 15 et 16 mars 2002 un important colloque a été organisé par le Centre d'histoire de Sciences Po sur « Michel Debré Premier ministre », dont les actes ont été publiés en 2005 aux PUF¹². L'ouvrage, par la diversité et l'importance de ses contributions, qui touchent à toutes les dimensions de l'action d'un Premier ministre qui se faisait une conception très extensive de ses prérogatives, constitue aujourd'hui une référence incontournable sur les débuts de la V^e République. De ce point de vue, le fonds Michel Debré, dont l'exploitation a été à la base de toutes les contributions de cet important colloque, a permis de changer assez sensiblement le regard que l'on pouvait porter sur le rôle exact du premier Premier ministre du Général, souvent raillé par la presse de l'époque et parfois négligé par les historiens. Plus largement, ce travail collectif de grande envergure apporte une lumière nouvelle et concrète sur cette première phase décisive de la V^e République et sur la nature exacte des équilibres institutionnels qui se sont alors mis en place – un équilibre façonné par la pratique imposée par le général de Gaulle au gré des circonstances, assez loin de la lettre du texte de 1958, et plus encore de l'esprit parlementaire (sur le modèle britannique qui a toujours eu sa préférence) que Michel Debré a échoué à faire adopter.

Bien que d'apparence bien plus mineure, un autre aspect de la carrière politique de l'ancien Premier ministre a été exploré de façon quasi exhaustive à partir du fonds Michel Debré : il s'agit de son action comme député de La Réunion entre 1963 et 1988. Les travaux de Gilles Gauvin¹³, qui s'est attelé à cette tâche, sont basés essentiellement sur l'exploitation du sous-fonds 9DE, composé de plus de

¹¹ Une partie importante de sa correspondance est répartie au sein des différents sous-fonds déjà évoqués.

¹² Serge Berstein, Pierre Milza, Jean-François Sirinelli (dir.), *Michel Debré Premier ministre, 1959-1962*, Paris, PUF, 2005, 680 p.

¹³ Gilles Gauvin, *Michel Debré et l'île de La Réunion, 1959-1967*, Paris, L'Harmattan, 1996 ; et Gilles Gauvin, *Michel Debré et l'île de La Réunion : une certaine idée de la plus grande France*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2006.

Jérôme Perrier, « Les archives de Michel Debré (Archives d'histoire contemporaine du Centre d'histoire de Sciences Po) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 21, septembre-décembre 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

150 cartons, ce qui montre – s'il en était besoin – que Michel Debré entendait mener sa carrière d'élu local avec le même goût du détail et la même conception extensive de ses attributions que pour ses responsabilités nationales (au risque là encore de susciter parfois la polémique)¹⁴.

Il convient également de mentionner l'action de Michel Debré au ministère des Finances de janvier 1966 à juin 1968. L'importance de ce passage Rue de Rivoli est soulignée par les plus de 70 cartons qui constituent le sous-fonds 4DE, et a déjà donné naissance en janvier 2004 à une journée d'études organisée par le Comité pour l'histoire économique et financière de la France. Les différentes contributions de ce colloque, dont les actes ont été publiés en 2005¹⁵, ont notamment permis de nuancer certaines idées reçues, comme celle d'un Michel Debré réputé dirigiste impénitent succédant alors à un Valéry Giscard d'Estaing se voulant « libéral »¹⁶. Dans les faits, le fonds Michel Debré montre que les choses sont infiniment plus complexes, et que dans ce domaine – comme dans bien d'autres – l'image laissée dans les mémoires par l'ancien Premier ministre est assez sommaire et ne rend guère justice à un homme infiniment plus complexe qu'il n'y paraît.

Reste que si des aspects majeurs de la carrière de Michel Debré ont d'ores et déjà fait l'objet de travaux scientifiques, et ont su tirer parti de la richesse du fonds légué à la FNSP, bien d'autres champs de son action restent encore en friche et attendent les chercheurs¹⁷. Même l'action européenne de Michel Debré, qui a pourtant donné lieu à de nombreuses publications¹⁸, gagnerait à être reprise de manière systématique en s'appuyant sur les dizaines de cartons consacrés à cette question et répartis dans différents sous-fonds. La même chose pourrait être dite de son inlassable activité parlementaire, tout particulièrement au Conseil de la République entre 1948 et 1958. Michel Debré est alors devenu au Palais du Luxembourg l'intraitable adversaire de la IV^e République, multipliant les interventions de toute nature (discours, questions au gouvernement, travail en commission) sur tous les sujets, et tout particulièrement dans trois domaines : l'Europe, les questions institutionnelles et les questions coloniales. Il existe déjà, il est vrai, les travaux d'Odile Rudelle, à commencer par un

¹⁴ Sur la question particulière des migrations organisées d'enfants, voir le livre d'Ivan Jablonka, *Enfants en exil. Transferts de pupilles réunionnais en métropole (1963-1982)*, Paris, Seuil, 2007.

¹⁵ *Michel Debré, un réformateur aux finances, 1966-1968*, Paris, CHEFF, 2005.

¹⁶ Plus largement, le rapport de Michel Debré au libéralisme, tant politique qu'économique, est une dimension décisive de son parcours intellectuel et politique, et il s'avère indispensable pour comprendre nombre de ses prises de position. Voir notamment Jérôme Perrier, « Michel Debré et les avatars du libéralisme français, 1936-1945 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°116, octobre-décembre 2012, p. 81-95.

¹⁷ Le contraste reste encore saisissant entre l'importance avérée de l'action de cet homme politique de premier plan et le faible nombre des travaux qui lui ont été spécifiquement consacrés à ce jour. De même que reste étonnante la prégnance des images caricaturales que l'éditorialiste du *Courrier de la colère* a laissé dans nombre de mémoires. Si l'humour avait sa place dans un tel article, je pourrais faire un long et cocasse florilège des remarques instinctives qu'a invariablement suscité, au fil des ans, la simple évocation de son nom auprès de tous les interlocuteurs à qui je disais travailler sur Michel Debré.

¹⁸ Voir, parmi d'autres exemples, Frantisek Med, *Michel Debré et l'Europe*, Prague, 2007 ; M. Verdan, *Michel Debré, la Nation et l'Europe – Naissance d'une doctrine*, mémoire de DEA de sciences politiques, Paris X, Nanterre, 1989 ; Association des Amis de Michel Debré, *Michel Debré et l'Europe*, Paris, 2002.

Jérôme Perrier, « Les archives de Michel Debré (Archives d'histoire contemporaine du Centre d'histoire de Sciences Po) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 21, septembre-décembre 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

recueil de discours de Michel Debré, élaboré en 1972 mais non publié (et disponible au Centre d'histoire de Sciences Po). Intitulé *Michel Debré, sénateur d'opposition 1948-1958*, ce travail constitue d'ores et déjà un outil appréciable, mais il pourrait être complété par les dizaines de cartons relatifs à l'action parlementaire de Michel Debré, ainsi que par sa riche correspondance éclatée au sein de l'ensemble du fonds. En particulier, l'action du sénateur d'Indre-et-Loire en matière coloniale, si elle est fameuse du fait notamment de ses éditoriaux enflammés du *Courrier de la colère*, gagnerait à être étudiée de manière plus systématique à partir notamment du sous-fonds IDE et de la correspondance, quitte là encore à remettre en cause certaines légendes, concernant notamment le rôle de Michel Debré en mai 1958¹⁹.

Même l'action du constitutionnaliste, qui pourrait sembler ne plus laisser subsister aucune ombre, tant les travaux qui lui ont été consacrés – notamment par les juristes²⁰ – sont nombreux, peut encore réserver quelques surprises, comme en attestent par exemple le sous-fonds IDE300 ou, plus encore, la reconstitution minutieuse de la maturation des idées de Michel Debré en matière institutionnelle²¹. Les influences qui sont à l'origine de sa vision parlementariste (fortement influencée par le modèle britannique) doivent être recherchées aussi bien dans ses lectures – dont témoignent abondamment les innombrables notes manuscrites que recèlent ses archives – que dans son expérience personnelle, tout particulièrement à la fin des années trente, qui s'avèrent être une période absolument décisive dans son parcours et dans sa prise de conscience des vices de l'ultraparlementarisme à la française.

Pour finir, soulignons que l'ampleur des nouveaux champs d'exploration qui attendent les futurs chercheurs – corollaire de la diversité du fonds – tient à deux points, qui soulignent l'originalité profonde de la personnalité politique de Michel Debré. Le premier point concerne sa tendance irréprensible à s'occuper de tout, quelles que soient les fonctions qu'il exerce, au risque d'outrepasser parfois ces dernières. C'est en effet là une constante chez lui, quels que soient les postes qu'il a occupés, des plus modestes (ses nombreuses fonctions locales²² en attestent, qui représentent à elles seules des dizaines de cartons d'archives) aux plus éminentes. Cet interventionnisme tous azimuts – qui n'a pas été sans irriter nombre de ses collègues, sans parler des différents chefs de gouvernement ou de l'État – est l'une des raisons qui expliquent l'abondance, parfois inattendue, de ses archives. Pour ne prendre qu'un exemple, une plongée dans les notes à/de ses collaborateurs de Matignon permet, en croisant les dates, de constater que, dans une même journée, Michel Debré Premier ministre pouvait rédiger des dizaines de notes et de lettres, adressées à ses conseillers ou à ses ministres, sur des sujets aussi variés que la modification du règlement intérieur du Conseil économique et social, le contrôle de la carte

¹⁹ Voir notamment l'ouvrage polémique de Christophe Nick, *Résurrection. Naissance de la V^e République, un coup d'État démocratique*, Paris, Fayard, 1998.

²⁰ Parmi bien d'autres exemples, il convient de citer la thèse de Silvano Aromatorio, *La Pensée politique et constitutionnelle de Michel Debré*, Paris, LGDJ, 2006.

²¹ Je m'y suis employé dans ma propre thèse. Voir aussi Anne Duménil, *La formation des idées politiques et constitutionnelles de Michel Debré (1934-1946)*, DEA sous la direction de Serge Berstein, IEP Paris, 1994.

²² Michel Debré fut conseiller général d'Indre-et-Loire, maire d'Amboise et député de La Réunion.

professionnelle des marchands de bestiaux, la question des importations de bananes et des droits de douanes relatifs à la pâte à papier, un projet de création de Parcs nationaux, les indemnités de proviseurs de lycée de la région parisienne, le traitement de la guerre d'Algérie par la presse catholique suisse, le problème des prestations viniques, la lutte contre la fraude fiscale des propriétaires de yacht, la transformation du service des haras, l'augmentation du salaire des greffiers, la présidence de l'Aéroport de Paris, ou encore l'indemnité de gardiennage des presbytères appartenant à l'État²³. Le constat de ce qui fait – alors comme aujourd'hui – le quotidien d'un Premier ministre constitue ainsi pour le chercheur un précieux moyen de mesurer concrètement le caractère stratégique, au sommet de la hiérarchie administrative, de fonctions aussi éminentes que celle du ministère des Finances et plus encore de Matignon, véritables postes de pilotage de la machinerie administrative, et par conséquent étatique. Au risque de récuser une fois pour toutes certaines visions simplificatrices (et/ou médiatiques) de l'hyperprésidentialisation de la V^e République, faisant croire – à tort – que le Palais de l'Élysée, avec ses quelques dizaines de collaborateurs, serait à même de diriger à lui seul le navire de l'État. Peu de fonds d'archives permettent, autant que celui de Michel Debré, de prendre conscience de ce qu'une telle vision peut avoir de réducteur, pour ne pas dire de simpliste. Si c'est bien à l'Élysée que sous le général de Gaulle (comme aujourd'hui) sont fixées les grandes orientations, ce n'est pas là que sont mises en application les décisions qui font le quotidien du gouvernement d'un pays.

Le second point qu'il convient de souligner est que l'ancien Premier ministre du général de Gaulle fut, sa vie durant, un homme qui attachait une très grande importance aux idées. Loin d'être un idéologue, il considérait néanmoins que l'action politique ne pouvait se concevoir sans une réflexion préalable approfondie et de longue haleine. Michel Debré est sans aucun doute l'un des hommes politiques de sa génération qui a le plus réfléchi (et écrit) sur la pratique du pouvoir. En ce sens, il est une sorte d'intellectuel praticien, autrement dit un homme qui allie au plus haut point la réflexion et l'action, qui met en acte une pensée soigneusement élaborée en amont. Ce n'est pas un hasard si la première partie de l'important colloque tenu en 2002 sur « Michel Debré, Premier ministre » s'intitule : « Des idées pour l'action ». En effet, le diagnostic que lui-même faisait dix ans plus tôt ne saurait s'appliquer à son cas personnel : « Si le mouvement des idées précède l'action, les hommes d'action ignorent bien souvent les sources de la philosophie au nom de laquelle ils agissent²⁴. » Tel n'est assurément pas le cas de Michel Debré, et c'est pourquoi il offre à l'historien un objet d'étude particulièrement fécond, car au carrefour de l'histoire des idées et de celle des pratiques politiques. S'il n'est pas un théoricien original ou un doctrinaire audacieux, il est incontestablement un analyste

²³ Ces exemples sont tirés des notes de Michel Debré à son cabinet contenues dans le carton 2 DE 12. Cf. Jérôme Perrier, *Michel Debré, op. cit.*, p. 260. Le même genre de florilège peut être dressé à propos de son passage à la Libération au commissariat de la République d'Angers. Dans la même journée, Michel Debré pouvait régler jusque dans les moindres détails une question de transport de sardines venues de Douardenez et envoyer au ministre de l'Intérieur une longue missive destinée à tenter de régler définitivement la lancinante question scolaire.

²⁴ Cf. Serge Berstein, Odile Rudelle (dir.), *Le modèle républicain*, Paris, PUF, 1992, p. 312.

et un praticien du pouvoir de premier ordre. En réalité, comme ses archives en témoignent, il est tout à la fois un homme de spéculation et un homme d'action. Il pense son action et met en œuvre ses idées. Telle est sa conception de la politique : gouverner, à ses yeux, c'est agir, réformer, c'est-à-dire *réaliser* des idées mûrement élaborées. De cette conception de l'action publique – pour ainsi dire disparue à l'ère de la démocratie d'opinion –, ses archives témoignent abondamment, tant il est vrai qu'elles recèlent d'innombrables notes de lecture, correspondances diverses avec des universitaires (français ou étrangers), ou encore quantité de textes de réflexion politique (que ces derniers aient été ensuite publiés – sous forme d'articles, de livres ou de discours – ou non). De ce point de vue, la surabondance, au sein de ces archives, de notes préparatoires manuscrites et autres brouillons en tout genre, est une invitation à utiliser ce matériau brut (et d'apparence ingrat) comme une source privilégiée, quand bien même le décryptage en est difficile et ô combien chronophage. Que ce soit les brouillons des lettres envoyées au général de Gaulle (qui diffèrent parfois sensiblement de la version définitive envoyée au chef de l'État, tout particulièrement lors d'épisodes douloureux de la guerre d'Algérie) ou encore les notes préparatoires à divers ouvrages et articles (qui offrent parfois des raccourcis saisissants permettant d'accéder sans fioritures au cœur de l'argumentation) ; leur utilisation est souvent du plus grand intérêt, à condition bien entendu de savoir s'armer de patience.

Au total, le fonds Michel Debré est l'un des plus importants fonds privés d'archives politiques. S'il a déjà fait l'objet, comme nous venons de le montrer, de divers travaux consacrés directement à l'action de l'ancien Premier ministre, ou à de nombreux sujets connexes, il recèle encore bien des pépites qui feront le bonheur des futurs chercheurs. À condition de vaincre les réticences que pourrait susciter à première vue une telle masse archivistique, ceux-ci pourront en effet se plonger dans une documentation variée et riche d'enseignements sur l'ensemble de la vie politique française de la seconde moitié du XX^e siècle.

L'auteur

Normalien (Fontenay-Saint-Cloud), agrégé et docteur en histoire, il a consacré sa thèse à Michel Debré : *Entre administration et politique : Michel Debré (1912-1948). Du service de l'État à l'entrée au forum*, (thèse soutenue le 12 novembre 2012 à l'IEP de Paris, sous la direction de Marc Lazar, 2 vol., 1349 pages). Il a aussi publié une biographie consacrée à l'ensemble de la carrière de l'ancien Premier ministre – *Michel Debré* (Paris, Ellipses, 2008, 453 p.) –, ainsi qu'un article intitulé « Michel Debré et les avatars du libéralisme français, 1936-1945 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 116, octobre-décembre 2012, p. 81-95. Il enseigne actuellement dans le secondaire et à Sciences Po, où il anime une conférence de méthode sur l'« histoire politique de l'Europe au XX^e siècle ». Il consacre désormais ses recherches à l'histoire politique et intellectuelle du libéralisme français au XX^e siècle.

Résumé

Jérôme Perrier, « Les archives de Michel Debré (Archives d'histoire contemporaine du Centre d'histoire de Sciences Po) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 21, septembre-décembre 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

Le fonds Michel Debré, déposé aux Archives d'histoire contemporaine du Centre d'histoire de Sciences Po, est l'un des fonds français d'archives privées les plus importants, par la quantité et la qualité des pièces qu'il contient. Documentant tous les aspects et toutes les étapes de la longue carrière de Michel Debré, sa consultation permet d'éclaircir le rôle et l'action, parfois sous-estimés ou controversés, de cette personnalité politique de premier plan et de jeter un regard neuf sur les principaux événements de la vie politique française de la Libération à la V^e République. Elle permet surtout de découvrir le mode de travail de Michel Debré et de le peindre en intellectuel praticien, alliant réflexion théorique et action pratique.

Mots clés : Michel Debré ; V^e République ; de Gaulle.

Abstract

Michel Debré Papers, held at the Archives d'histoire contemporaine (Centre d'histoire de Sciences Po) are one of the most important private collection in France, in terms of quality and importance as well as of quantity. The papers document every aspects of Michel Debré's career. The place and action of the former de Gaulle Prime Minister, can therefore be reassessed given new insights into French political life from 1945 up to the late sixties.

Key words : Michel Debré ; Vth République ; de Gaulle.

Pour citer cet article : Jérôme Perrier, « Les archives de Michel Debré (Archives d'histoire contemporaine du Centre d'histoire de Sciences Po) », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 21, septembre-décembre 2013 [en ligne, www.histoire-politique.fr]